

Téléphone et conduite : les conseils et bonnes pratiques ⁴

Pour les déplacements routiers, le téléphone portable peut être utile pour rester connecté avec son environnement - par exemple pour prévenir en cas de retard ou en cas d'accident - ou encore pour obtenir des informations sur le trajet.

Il est alors essentiel de respecter des **règles d'utilisation** pour ne pas mettre le conducteur et les autres usagers de la route en péril, que ce soit **pour émettre ou recevoir des appels** :

1. Lorsque le conducteur reçoit un appel

-Laisser la messagerie répondre

Il existe une solution simple pour ne pas manquer un appel au volant tout en restant concentré sur la route : laisser la messagerie répondre. Et, pour ne pas être distrait ou surpris par la sonnerie du téléphone, éteindre ou mettre son téléphone sur mode silencieux sont également des gestes à adopter.

-Laisser le passager répondre

Quand le conducteur n'est pas seul dans sa voiture, il peut laisser le passager répondre au téléphone sans distraire le conducteur.

-Pour la personne qui appelle : s'assurer que son interlocuteur n'est pas au volant

Penser à demander « es-tu au volant ? » est un réflexe à adopter lorsque vous téléphonez à quelqu'un. Il est en effet essentiel de s'assurer que son interlocuteur n'est pas en train de conduire et peut répondre à l'appel en toute sécurité.

2. Lorsque le conducteur veut appeler, consulter ou envoyer un message

-S'arrêter dans un lieu approprié

S'arrêter dans un lieu approprié et sécurisé pour soi et pour les autres (parking, aire de repos, place de stationnement...) pour écouter ses messages, passer un coup de fil, lire ou écrire un SMS est autorisé et conseillé.

Sur autoroute, on s'arrête sur les aires aménagées et jamais sur les bandes d'arrêt d'urgence. Même si l'on est témoin d'un accident, on utilise son mobile à l'arrêt et en lieu sûr.

-Laisser le passager passer l'appel ou écrire le SMS

L'envoi comme la réception de SMS et de MMS sont incompatibles avec la conduite. Pour consulter ses nouveaux SMS et MMS et en envoyer, ainsi que pour consulter les services multimédia ou Internet, le conducteur doit s'arrêter dans un endroit approprié. Même s'il s'agit d'informations concernant son itinéraire !

Quand le conducteur n'est pas seul dans sa voiture, il peut laisser le passager envoyer ou lire les SMS sans distraire le conducteur.

⁴ Dépliant *Mobile et voiture, sécurité en route*, réalisé par l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM), notamment avec la Sécurité routière, juin 2006.